

nouvelle du miracle que le bienheureux évêque de Québec vient de faire en faveur de votre nièce, notre sœur de St Antoine, d'une manière des plus admirables, en lui obtenant du ciel son entière guérison, ce qui arriva le 24 du courant, à midi, après avoir fait la sainte communion entre six et sept heures, au chœur, où elle fut portée, à son ordinaire, sur une chaise par deux ou trois religieuses, qui avaient peine à en venir à bout par le poids dont elle était, et la remontèrent de même à sa chambre.

L'infirmière, en s'en retournant, dit qu'elle avait quasi peine à croire que cette sœur pût vivre par le peu de mouvement qu'elle lui trouvait, qu'il semblait qu'elle allait toujours de pis en pis. Cependant elle lui porta un bouillon, dans lequel je lui fis mettre du cordon du bienheureux François-Louis de Lauberivière, que son père vous avait envoyé. C'était un bout du cordon de la croix pectorale qu'il portait lorsqu'il disait la messe ou faisait quelque fonction pontificale. Votre nièce, ayant pris le bouillon, dit un moment après, qu'elle sentait quelque chose d'extraordinaire, ce qui lui était un présage de sa prochaine guérison.

On la laissa pourtant quelque temps seule, pour s'entretenir avec son Dieu et ne lui connaissant encore aucune marque de guérison. Lorsqu'une heure après, la sœur qui était destinée pour passer la récréation avec elle, y fut, elle la trouva qui souffrait de la douleur au bras qu'elle avait entièrement mort, dans lequel, un jour ou deux auparavant, on lui avait enfoncé une épingle sans qu'elle la sentit. Cette douleur se répandit ensuite par tout le corps d'une manière si violente qu'elle eut peine à la supporter. Cette sœur, qui disait les litanies dans ce temps-là, entendit craqueter tous ses os. Elle fut tout effrayée de ce bruit, et votre nièce se leva à l'instant et marcha comme si elle n'avait point eu de mal. La sœur qui était auprès d'elle la conduisit jusqu'au degré, cria miracle. D'abord nous accourûmes toutes pour l'embrasser, avec des pleurs de joie de la voir descendre les degrés pour aller au chœur, où nous la conduisîmes toutes en corps, pour rendre grâce au Seigneur d'avoir exaucé son serviteur. Nous dîmes le *Pange lingua* et ensuite le *Te Deum*, qu'elle dit avec nous, en rang, à sa place, après avoir demeuré six mois percluse des jambes et du bras gauche, sans pouvoir se remuer que par le secours de deux religieuses.

Vous pouvez croire, Monsieur, qu'un pareil miracle fit d'abord grand bruit par toute la ville. Vos parents et amis furent bientôt au parloir, et la plus grande partie de la ville, où elle y parut tout le jour pour y recevoir les félicitations.

Sa chère maîtresse et moi étions à ses côtés. Nous n'avions pas assez de langue pour raconter l'histoire, ce que nous avons fait encore aujourd'hui tout le jour, ce n'est pas encore fini, ce qui m'a fort fatiguée et me porte à finir ma lettre. Mais avant il faut bien que je vous réitère mon compliment de félicitation, et de la part de la mère assistante, et de la communauté et de la famille. Je ne doute pas que vous ne fassiez part de cette nouvelle à Monsieur le Président de Lauberivière, pour le remercier de notre part, comme j'aurais voulu le faire moi-même, ce que je ferai si vous le jugez à propos.

J'espère, Monsieur, que cela nous procurera l'honneur de vous voir plus tôt que nous ne croyions, ce de quoi je me flatte et que vous devez être persuadé de la vénération et du respect avec lequel je suis, dans l'amour de Jésus au très saint Sacrement,

Monsieur, votre etc.

Sœur Thérèse de St Joseph-Marie du très St Sacrement,

Supérieure.

à Bolène, le 29 avril 1741.

L'Abaille.

"Foras et hæc olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 21 AVRIL 1831.

M. l'abbé C.-E. Legaré,

VICAIRE GÉNÉRAL DE L'ARCHIDIOCÈSE.

C'est avec la joie la plus vive que nous avons appris l'élévation de M. l'abbé C.-E. Legaré au poste éminent de Vicaire-Général de l'archidiocèse. Cette nomination, qui n'a été promulguée officiellement que jeudi midi, au diner de l'Archevêché, était on peut dire, pressentie et désirée par tous ceux qui ont pu, comme nous, connaître le zèle infatigable, l'habileté consommée et le tact exquis de Monsieur le Vicaire-Général de l'Archidiocèse.

A nous, élèves du Séminaire de Québec, la présence de M. l'abbé C.-E. Legaré à l'Archevêché, sera tout particulièrement chère. Après un séjour de plus de vingt ans dans notre vieille maison, durant lequel les postes les plus importants, et au point de vue de l'enseignement et au point de vue de la direction, lui ont été successivement confiés, il était impossible que la séparation, quelque absolue qu'elle pût paraître, rompît d'un seul coup les liens multiples qui nous attachaient à notre ancien directeur. Aussi, avec son retour à Québec, voyons-nous se renouer une à une les aimables relations d'autrefois. Occupant un poste plus élevé, M. l'abbé Legaré aura encore, nous en sommes

sûrs, un regard de bienveillance et de sympathie pour ses anciens enfants.

Nouvelles locales.

Les quelques piétons qui passaient par la rue des remparts lundi après midi, s'arrêtaient ébahis devant un énorme bloc de pierre, trainé par sept chevaux, sans compter l'escouade des automédons qui dirigeaient le tout avec grand renfort de cris et de coups de fouets. Ce bloc respectable, qui faisait son entrée dans Québec avec tant de bruit, était tout simplement un des quatre paliers du grand escalier placé au centre des nouvelles constructions du Séminaire. On évalue le poids de cette pierre à plus de trois mille livres.

Pâques a été célébré avec grande pompe dans tout Québec. A la Basilique, Mgr l'Archevêque a chanté la messe et M. l'abbé C.-A. Marois, a donné un fort beau sermon sur la Résurrection de Jésus-Christ. Le Quatuor vocal, aidé de quelques amateurs a chanté la seconde messe des orphéonistes de Gounod. Cette messe a été bien rendue, elle a fait les délices des amateurs. A l'offertoire, le Septuor Haydn a joué un fragment d'une symphonie de Romberg, avec cet art, cet ensemble, cette précision qui fait l'admiration de tous. N'oublions pas le délicieux *O Salutaris* d'Alwens, chanté sans accompagnement par MM. Deschambault, Bédard, Laurent et Belleau. Tout le monde est resté sous le charme de cette belle et riche musique, rendue avec un art consommé. L'office du matin s'est terminé par la bénédiction papale, donnée par Mgr l'Archevêque. Des rumeurs indiscrettes nous disent que six de nos confrères ont chanté le même jour, à l'Hôtel-Dieu, une jolie messe de Battman.

Il n'y aura pas de cours public cette semaine, à raison des vacances de Pâques.

La semaine prochaine M. le Consul général de France donnera deux conférences sur la littérature allemande, l'une mardi et l'autre jeudi.

La soirée musicale et littéraire, donnée à l'Université en l'honneur de Mgr de Laval, aura lieu cette année, vendredi soir, le 29 courant.

Société Laval.

Monsieur E. Roy, récemment élu président de notre société littéraire, nous a lu, dimanche dernier, un travail très bien pensé et très bien écrit sur "Epicure et son système." Il nous a été fort agréable de voir le jeune orateur se